



DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dispensation de matériel médical à l'officine

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **MARSEILLE (13)** à :

LEMOINE Sylvie, avec Félicitations du jury
ALI Marie
BENTAYEB Amina
BOUTIN Marie, avec Félicitations du jury
DIANA Sébastien, avec Félicitations du jury
MENA Maité, avec Félicitations du jury
ONDA Florence, avec Félicitations du jury
RAMIREZ Marisol, avec Félicitations du jury
TEY Léa
VANWALLEGHEM Christophe

Fait à Paris, le 29 juin 2023
la présidente du jury,



Catherine HOURTIGUET

Décision à titre purement informatif.

*Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*